

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Présenté lors de l'Assemblée Générale

Mardi 23 juin 2020

Salle Blanche Monier

Grenoble

et visio-conférence

[6, rue du 4 septembre – 38000 Grenoble]

[Tél : 06 38 28 41 52]

[Courriel : ct.lahglo@gmail.com]

Conseil d'Administration

Associations adhérentes au 31/12/2019

Grenoble

Abbaye-Jouhaux
Berriat St Bruno Europole
Centre Ville
Centre Gares
Championnet Bonne Condorcet Hoche
Eaux Claires
Exposition-Bajatière
Grenoble Confluence
Malherbe
Mutualité-Préfecture
Notre-Dame
Village Olympique-Vigny Musset
Ile Verte
Patrimoine et Développement

Brié et Angonnes

Comité Citoyen de Brié et Angonnes

Claix

Vivre ensemble à Claix
APUEC

Corenc

Village d'Avenir
Montfleury

Echirolles

Les Granges
Jean Jaurès

Gières

Colline du Murier

La Tronche

AVEC

Le Fontanil

Fontanil Citoyen

Meylan

Béalières
Buclos-Grand Pré
Haut Meylan
Plaine Fleurie
Vivre aux Ayguinards
Charlaix-Maupertuis

Saint Martin d'Hères

Portail rouge
SMH Sud

Bureau

Président	Alain LAURIOT	Grenoble Arago-Jean Macé-Martyrs
Vice-Présidents	Pierre-Louis SERERO	Grenoble Centre Ville
Trésorier	Fabrice SCHAACK	Grenoble Berriat-St Bruno-Europole
Secrétaire	Najoua RACHED	Grenoble Mutualité-Préfecture
Membres	Claude Gilet	Grenoble Ile Verte
	Marie-Christine SIMIAND	Grenoble Mutualité-Préfecture
	Dominique TATUR	La Tronche
	Bernard MALRAISON	Grenoble Saint Laurent Rive droite
	Marc NOUVELLON	Meylan Les Béalières

Personnel et local

Ernest DRUON (depuis le 1^{er} octobre 2018) – permanent, chargé de mission et coordinateur de l'association

Marie Paule CHATEAU (depuis le 1^{er} mai 2017) – permanente – secrétaire administrative

Un local au 6 rue du 4 septembre – Grenoble, partagé avec le CLUQ, mis à disposition par la Ville de Grenoble.

Commissions et Groupes de travail

12/14 du mardi

Ce groupe se réunit tous les mardis de 12h à 14h, au local. Ouvert aux membres de toutes les associations adhérentes comme les commissions, c'est un espace privilégié d'échanges et d'information. En moyenne, 15 personnes participent à cette réunion hebdomadaire.

Ce groupe de travail est animé par Alain LAURIOT, Pierre Louis SERERO, Ernest Druon

Démocratie Locale et Participation

Commune CLUQ/LAHGGLO, cette commission traite des sujets d'actualités concernant la démocratie locale et la participation : Politique et pratique de la participation, Conseils Citoyens, Assises Citoyennes de Grenoble et Echirolles, avenir du Conseil de Développement, de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et les Comités d'Usagers.

Elle se réunit mensuellement, le lundi de 17h30 à 19h30. Des rencontres complémentaires peuvent être proposées sur des sujets urgents et plus focalisés. D'autre part, cette commission a piloté le projet de convergence des deux associations CLUQ et LAHGLO.

Cette commission est pilotée par Pierre-Louis SERERO (LAHGLO)

Qualité de Ville/Mutations urbaines

Commune CLUQ-LAHGGLO, la Commission s'est consacrée essentiellement à la deuxième phase du PLUI : OAP et règlements.

Ses interventions s'inspirent des recommandations du SCoT qu'elle avait largement approuvées.

Elle intervient par ailleurs régulièrement sur des sujets centrés sur la Ville de Grenoble : Esplanade, ZAC Flaubert, Abbaye, CVCM,...

Cette commission est pilotée par Bruno de Lescure (CLUQ), et Alain LAURIOT (LAHGLO)

NB : Il est important que chaque Union de Quartier transmette à LAHGLO les coordonnées de la personne qui suit les questions de chaque commission.

Communication



Site internet

Il permet une communication externe, en gardant une trace de l'activité de l'association. Il permet de valoriser les contributions, vidéos, textes édités par LAHGGLO ou les Associations d'Habitants. Chaque semaine, le public peut y trouver un compte-rendu succinct de la réunion du 12/14.

<https://sites.google.com/site/lahgglo/>

Edition : Ernest DRUON



Page Facebook « Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble »

Au fil de l'eau, événements et informations liées à l'activité de LAHGGLO ou des associations partenaires, informations plus générales sur les thèmes soutenus par LAHGGLO (climat, mobilité, écologie). Pas de relais d'informations « institutionnelles ».

<https://www.facebook.com/LAHGGLO/>

Edition : Alain LAURIOT, Ernest Druon



Agenda

Mis à jour chaque semaine, il rassemble toutes les dates liées à l'activité de LAHGGLO, des Unions de Quartier et Associations d'Habitants, ainsi que les réunions de travail.

<http://bit.ly/agendaLAHGGLO>

Edition : Administrateurs, au fil de l'eau.



Drive

Mise en ligne des comptes-rendus et de documents de référence, mise en ligne de la revue de presse Grenoble et hors Grenoble. Les accès sont donnés à tous les administrateurs.

Edition : Administrateurs



L'hebdo de LAHGGLO

Sur une base hebdomadaire, en complément du site et du drive, il donne une information rapide sur les événements traités par LAHGGLO dans la semaine : Dates importantes, 12-14, Agenda, Revue de presse
Distribuée par courriel auprès de chaque Association d'Habitants.

Edition : Ernest DRUON

Enquêtes et consultations Publiques



Nous participons autant que possible aux enquêtes publiques, même et surtout quand elles sont très techniques et complexes. S'il y a enquête publique, c'est qu'il y a matière à demander l'avis des habitants.

Ainsi, nous avons participé aux enquêtes publiques liées au PLUI, au projet d'Aménagement du Rondeau et de l'A480, au projet des Portes du Vercors, au projet GrandAlpe, et donné des avis sur le Règlement Local de Publicité Intercommunale, le projet de BHNS, le projet Chronovélo, la réponse des commissaires enquêteurs sur le PLUI, et participé au Grand Débat.

Instances de concertation intercommunales

Nous participons à toutes les instances participatives ou consultatives proposées par Grenoble Alpes Métropole. Les comptes-rendus sont stockés sur notre drive



Grenoble Alpes Métropole

- Conseil de Développement
- Fond de Participation Métropolitain
- Réseau Territorial de la Participation
- Comité Permanent de la Participation
- Comité Consultatif des Service Publics Locaux
- Comité des usagers de l'Énergie
- Comité des usagers de l'Eau
- Stratégie Alimentaire Interterritoriale

SMTC

- Comité Consultatif des Service Publics Locaux
- Comités de Déplacements
- Instances diverses de concertation



Divers

- Secrétariat Permanent pour la Prévention des Risques dans l'Y Grenoblois (SPPPY)
- Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'égalité du terroir (SRADDET)

Focus sur quelques instances

Conseil de Développement Grenoble Alpes Métropole

Nos Représentants : Pierre-Louis SERERO, Najoua RACHED

LAHGGLO est partenaire du C2D. Ainsi, ses représentants participent activement à la vie, au bureau et différents projets de ce dernier.

.....

Projet de visite « Grand Alpes »

Le Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole a été saisi par les services métropolitains sur le projet « Grand Alpes ». L'objectif étant de permettre aux différentes parties prenantes locales (zone concernée par le projet) d'avoir une vision partagée des enjeux et de l'avenir « projeté » de leur territoire de vie et d'activité. Il souhaite ainsi développer du lien entre les différents acteurs de ce territoire.

Pour ce faire une excursion en car a été organisée le 3 octobre 2019.

Après une brève introduction sur son histoire, le car a marqué différents arrêts en « terres australes », puis un « apéro dinatoire » a permis de clôturer la visite.

Réseau Territorial de la Participation - RTP

Nos représentants : Najoua Rached, Alain LAURIOT

Le Réseau Territorial de la Participation (RTP) est un des éléments de la mise en œuvre de la délibération de Grenoble Alpes Métropole pour la participation citoyenne. Il permet à des élus, des techniciens ou des associations de toutes les communes de la Métropole, de participer à une instance traitant de ces questions de participation citoyenne.

Bien qu'il n'ait pas fonctionné en 2019, nous restons en contact avec Sylvie Barnezet, responsable de ce réseau à Grenoble-Alpes Métropole pour des opérations ponctuelles liées à cette activité

Fonds de Participation Métropolitain - FPM

Notre représentant : Najoua Rached

Le Fonds de Participation Métropolitain (FPM, ex FPI) est un dispositif de la Métropole « destiné à soutenir les initiatives et projets d'habitants qui contribuent à construire une métropole plus solidaire, plus démocratique et respectueuse de son environnement".

Au moins 3 fois par an, un Comité d'Attribution, composé d'élu.e.s, d'habitants et d'associations, dont LAHGGLO, se réunit pour examiner les dossiers, auditionner les porteurs de projet et pour évaluer le montant de l'aide (maximum 3 000 €),



PARTICIPATION CITOYENNE
**RÉSEAU TERRITORIAL
DE LA PARTICIPATION**



éventuellement attribuée.

Les propositions du Comité sont soumises à la Présidence de la Métro qui décide et ordonne l'attribution des aides.

En tant que partenaire et membre de la Commission d'Attribution du FPM, LAHGGLO veille à soutenir les projets, notamment de ses adhérents : pour la constitution et le suivi de leurs projets.

En 2019, en partenariat avec LAHGGLO, la Commissions d'attribution a siégé les 14 mai, le 24 septembre et le 17 décembre 2019. 23 projets ont été étudiés par la commission et 40 000 € ont été attribués à ces derniers. Soit une moyenne de 1739 €. (Pour rappel 3000 € est le montant maximum).

Dates Commissions d'Attribution	Nombre de dossiers déposés	Montant total attribué
14 mai	6	13 700 €
24 septembre	8	11 32 €
17 décembre	9	14 973 €
TOTAL	23	40 000 €

Commission Consultative des Services Publics Locaux SMTC

LAHGGLO a participé à la réunion de la CCSPL du SMTC. Les principaux points à retenir sont :

- Passage du nouveau contrat de SEM en SEMOP (sans incidence sur le projet SMMAG)
- Demande renouvelée d'une tarification solidaire basée sur un paiement calendaire et non mensuel à date fixe (réalisé en 2020)

Commission Consultative des Services Publics Locaux GAM

La responsabilité de plusieurs Délégations de Services Publics Locaux a été transférée en 2019 à GAM. LAHGGLO a participé à toutes les réunions de la CCSPL et ont traité des bilans et perspectives des délégations suivantes :

Nom du délégataire	Direction de rattachement
CCLAG	Transition Energétique
Enedis	Transition énergétique
GRDF	Transition énergétique
SPL Eaux de Grenoble	Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Athamor	Direction Collecte et traitement des déchets
Actis	Direction du Foncier et de l'habitat.
Stade des Alpes	Développement et attractivité, mission grands équipements et intérêt métropolitain
MC2	Développement et attractivité, mission grands équipements et intérêt métropolitain
Parkings en ouvrage	Direction Déplacements Accessibilité Conception Espaces Publics, Service Modes actifs, déplacements et accessibilité
Les PFI	Direction services et équipements solidaires
Le Golf	Développement et attractivité, mission grands équipements et intérêt métropolitain
Office du Tourisme	Direction de l'attractivité du territoire
Marché d'Intérêt National	Développement économique

Les principaux points à retenir sont :

- Délégation de la gestion de parking en ouvrage à la SEMOP Park Alp. Cette délégation a été décidée malgré un avis négatif de la CCSPL qui se considérait insuffisamment informée
- Fin du contrat de DSP au Golf de Bresson : la Métropole n'a pas retenu le Golf en tant qu'équipement d'intérêt métropolitain. Avec la fin du contrat actuel, la Métropole a redéfini cet équipement comme relevant d'une gestion patrimoniale et souhaite ouvrir à la concurrence la gestion et le foncier.
- Eau et Assainissement : poursuite de l'homogénéisation des prix sur la métropole,
- Renouvellement de la DSP Aquabiogaz : Le méthaniseur permet de transformer les eaux usées en biogaz. Ce gaz est revendu par la société AQUABIOGAZ à GRDF. Aquabiogaz reverse une redevance à la Métropole sur le produit de la vente de biométhane.

La CCSPL a par ailleurs apporté sa contribution au Plan Climat Air Environnement du Territoire (PCAET) et a eu une présentation du projet Biomax, nouvelle unité de production de chaleur, créée sur la presqu'île, dans le cadre de la reprise de la compétence réseau de chaleur sur les communes de la Métropole.

Commission Consultative des Services Publics Locaux Départementaux

Les représentants de LAHGGLO n'ont pas participé à la réunion de la CCSPL du Département du fait du refus (parfaitement illégal) de la voir présente sur des sujets « qui ne la concerne pas ». Une protestation a été envoyée au

Conseil Départemental qui n'a pas répondu à celle-ci. Il est à noter que les représentants de l'ADTC sont sortis de la réunion par solidarité avec les représentants de LAHGGLO

Réseau des partenaires de l'égalité



Cette démarche est engagée dans le cadre de la Prévention et de la lutte contre les Discriminations en milieu scolaire depuis 2010. En 2016, GAM a tenu à élargir ce plan dans tous les domaines..

Il s'agit de « Vivre, incarner et partager les valeurs de la République » afin d'éviter l'écart entre une institution porteuse de valeurs et la dimension des rapports sociaux en faveur du vivre ensemble.

Ce réseau est Co piloté par GAM et la DSDEN 38 (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Isère). Une large majorité des acteurs économiques et sociaux : CAF, Département, Etat, communes (SMH, Fontaine, Echirolles, Grenoble), Le Défenseur des Droits.

Beaucoup de partenaires économiques et sociaux ont émis le souhait d'être soutenu afin de favoriser d'avantage l'égalité et la non-discrimination. En effet, ils sont parfois confrontés à la difficulté d'agir ou de repérer des situations de discrimination.

Ceci a amené le GAM à proposer à ses partenaires de se rassembler, pour travailler et veiller ensemble à garantir l'égalité de traitement et améliorer l'accès aux droits pour tous.

LAHGGLO fait partie des signataires de cette charte, et donc participe activement en faveur des valeurs et objectifs visées par ce réseau. Pour y parvenir, plusieurs actions sont nécessaires :

A. Agir face à des situations de discrimination :

Cet engagement vise à permettre de repérer, agir et veiller à faire évoluer l'accompagnement vers un changement de pratiques, en particulier par le signalement de pratiques constatées. GAM anime et appuie une cellule de veille et d'action. GAM propose également une aide à la qualification juridique des situations via ses Avocats. Plus de 80 situations sont déjà traitées.

B. Faire émerger la parole des citoyens sur ces questions :

GAM appui l'organisation et l'animation de Forum-débat « université populaires » sur l'égalité, la laïcité et les discriminations et ainsi interagir avec les citoyens. GAM met à la disposition de ses partenaires des formations-actions : Ateliers du savoir et Ateliers du changement.

C. Communiquer sur l'égalité, la diversité et la citoyenneté

Elle a permis la mise en place de :

- Formation/recherche actions regroupant 40 professionnels de l'éducation et 4 établissements scolaires (Henri Vallon, Gérard Philippe et Jules Valès Fontaine, Collège Césaire Mistral).
- Trois universités populaires dans 3 quartiers différents afin de débattre sur les différentes formes de discriminations.
- Intégration dans le Contrat de ville et mise en place du réseau de veille.

3/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & URBANISME

LAHGGLO s'implique directement ou indirectement par ses associations adhérentes sur les projets d'aménagement de la Métropole. Ses interventions sont essentiellement orientées vers l'application des recommandations du SCoT dans ces projets.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi



Enquête publique et rapport des Commissaires-Enquêteurs

Suivi par Alain LAURIOT

LAHGGLO est directement impliquée dans la concertation organisée par Grenoble Alpes Métropole sur le PLUi.

Au-delà d'une réponse globale à l'enquête publique LAHGGLO, en collaboration avec le CLUQ a surtout cherché à guider les UQ/AH dans dédale des documents soumis à concertation, puis dans celui de la réponse des commissaires enquêteurs, permettant aux différents contributeurs de mieux comprendre et mieux exprimer leurs observations locales. Par ailleurs, la promotion très forte de LAHGGLO sur le sujet a permis d'obtenir plusieurs avancées locales. Pour mémoire, les Commissaires enquêteurs ont relevé pas moins de 44 réserves (qu'il fallait obligatoirement lever pour que le PLUi soit adopté) et 132 recommandations, dont de très nombreuses concernaient la nécessité d'une vraie concertation avec les habitants.

Projets urbains



Participation à différents comités de suivi et dispositifs de concertation

- Cœur de Ville – Cœur de Métropole, Grenoble
- Site PLM, Meylan
- Cadran Solaire, La Tronche
- Projet Flaubert
- Portes du Vercors
- Projet « Centralité Sud » devenu « Grand'Alpe » (Echirolles, Eybens, Grenoble)

4/DÉPLACEMENTS

La participation de LAHGLO aux réflexions d'agglomération sur les déplacements s'est traduite essentiellement par des actions concrètes pour identifier les freins au changement de mode de déplacements et pour accompagner ce changement.

Plan de déplacements urbains



Suivi par Alain LAURIOT, Maurice OZIL, Pierre Louis SERERO

LAHGLO, fortement concernée par la question de la mobilité et des déplacements s'est impliquée dans la mise en œuvre du PDU.

- Evaluation sociale et environnementale
- Stationnement, circulation, marchandises
- Modes actifs & partage de l'espace public
- Transports collectifs
- Nouvelles Mobilités

Tester de nouvelles façons de se déplacer

Dans les zones peu denses de la Métropole, la couverture en transport en commun à un coût raisonnable atteint ses limites. L'exploration de solutions complémentaires est encouragée. L'association LAHGLO considère comme étant de sa mission de promouvoir des expérimentations pour éclairer le terrain sur des sujets qui concernent les habitants en anticipation d'évolutions que l'on pressent comme probables.

Séjour à Bâle

Avec tous les partenaires et Elu-e-s de GAM, LAHGLO a participé au séjour d'observation du réseau maillé des TC à Bâle les 16 et 17 avril 2019. Ce séjour visait à :

- 1 – Améliorer l'attractivité du réseau TC
- 2 – Partager avec les acteurs institutionnels à sa définition et sa mise en œuvre
- 3 – Favoriser la connaissance du réseau maillé

Le choix de cette ville n'a pas été fait par hasard. En effet, le tableau suivant présente un récapitulatif des raisons de comparaison :

Voyage d'étude à Bâle 16 et 17 avril 2019

Bale

Grenoble

VILLE

170 000 Habitants
23 Km²
Parts modales en 2010 : 18% Voiture, 27% TC,
16% Vélo et 37% marche

VILLE

160 000 Habitants
18 Km²
Parts modales en 2010 : 31% Voiture, 21% TC,
5% Vélo et 42% marche

Réseau :Tramway

Population desservie 545 000 habitants
Nombre de tram 13
Fréquence entre les lignes 7,5 mn
Longueur infrastructure 79 Km
Longueur lignes 137 Km
Nombre de rames 226
Voyages annuels 227,3 Millions
Ratio Voyages tram/habitant/an 417

Réseau :Tramway

Population desservie 445 000 habitants
Nombre de tram 5
Fréquence entre les lignes 3 mn
Longueur infrastructure 43 Km
Longueur lignes 47 Km
Nombre de rames 103
Voyages annuels 55,5Millions
Ratio Voyages tram/habitant/an 125





Bustaxi

Suivi par Maurice OZIL

Ce service est une aide à la mobilité en zones peu denses par rabattement vers les Transport en Commun. Il propose une réponse aux besoins de certaines personnes : éloignées des lignes fortes du réseau TC, âgées, adolescents, sans voitures, léger handicap, intempéries... L'utilisateur est transporté pour 2€ par un taxi de chez lui à un arrêt TC ou l'inverse.

Il est géré par l'association LAHGGLO depuis le lancement en 2013 à l'initiative de l'association des Habitants du Haut Meylan après suppression de la ligne de transport en commun n°9. Depuis mars 2014 LAHGGLO est le porteur du projet soutenu financièrement par le SMTC.

Nous sommes toujours dans une phase expérimentale, en parallèle avec les autres expérimentations de mobilité en zone peu dense. Les communes concernées sont Meylan, Gières, St Martin d'Hères, Brié et Angonnes.



Covoiturage : Auto Stop Organisé

Suivi par Maurice OZIL, Alain LAURIOT, Pierre-Louis SERERO

Le covoiturage s'est développé de manière importante ces dernières années. Mais il est moins adapté pour les trajets courts et impromptus. Le principe de l'Autostop semble assez naturellement plus adapté. Mais il souffre d'une mauvaise image en matière de sécurité et d'image sociale.

Sur la Métropole, c'est le SMTC qui a pris en charge sa gestion, en visant particulièrement dans un premier temps le grand sud Grenoblois. Il est actuellement très progressivement étendu à toute le Métropole.

En 2019, LAHGGLO a organisé 3 journées d'ASO le 14, 15 et 16 mars. Plusieurs bénévoles se sont mobilisés sur ces 3 journées, malgré un début d'ASO très matinal (6h du matin jusqu'à midi à confirmer ??).

Nous nous sommes donné comme objectif, d'effectuer cette opération entre Vaulnavay et Gières. Nous avons, ainsi pu administrer notre enquête d'usage pour un restitution lors du Forum des associations au palais des sports de Grenoble le 14 septembre 2019 (Voir présentation faite par Ernest).

Comme l'an dernier, les questions liées à l'environnement ont été présentes dans le débat public au cours de l'année. Entre enquête publique et interpellation des pouvoirs publics, les membres de LAHGLO se sont employés à montrer que ces questions sont essentielles pour le bien-être des habitants et la qualité de leur cadre de vie.

Santé-Environnement



Collectif Actions Moustiques

Suivi par Dominique TATUR, Pierre-Louis SERERO, Alain LE MEUR

Le moustique tigre poursuit sa progression dans les communes de l'agglomération et sur les axes Grenoble Valence et Grenoble Lyon. Le moustique est installé et il s'agit de réduire les nuisances en réduisant ses lieux de reproduction tant par l'action des collectivités que des habitants.

En 2019, la majorité des communes de l'agglomération avaient adhéré à l'Entente Interdépartementale Rhône-alpes (EIRAD) pour les opérations de démoscication (+5 communes en 2018 : Echirolles, Gières, Pont de Claix, Saint Egrève, Le Versoud) (+4 en 2019 : Claix, Fontaine, Vaulnavey le haut et Vif).

A Grenoble et Seyssinet, Seyssinet Pariset, Varcès et Saint Paul de Varcès les habitants s'adressent à leurs services municipaux pour comprendre comment réduire les nuisances, dans les autres communes à l'EIRAD.

La métropole est concernée en matière d'urbanisme (toits terrasses, terrasses sur lots, réserves pluviales...) ou encore en tant que gestionnaire d'un certain nombre d'équipements publics (cimetières, avaloirs...)... En matière de gestion des eaux pluviales, elle fait intervenir des prestataires chargés de l'assainissement pour le traitement des avaloirs d'eau pluviale, le traitement est fonction de la logique de programmation de travaux.

Concernant les espaces privés, la métropole peut faire passer des messages par exemple en matière de déchets et de jardinage. Cependant, on s'aperçoit de l'efficacité d'avoir des relais, c'est à dire des habitants un peu moteurs dans chaque secteur pour contacter les habitants.

Pour plus d'efficacité, l'EIRAD et l'Agence Régionale de Santé travaillent à

un outil cartographique de diagnostic qui permette de mieux choisir d'intervenir dans les lieux problématiques de la métropole.

Le dispositif et son évaluation est complexe et nécessiterait une coordination de tous les acteurs. Les habitants peuvent mobiliser les élus sur le sujet mais aussi se mobiliser en servant de relais d'information.

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques dans la Région Grenobloise (SPPPY)



Suivi par Pierre Louis SERRERO Fabrice SCHAACK, Dominique TATUR

A l'échelle de la région urbaine grenobloise, la **commission Santé-environnement du SPPPY** est devenue, suivant nos souhaits, pilote d'une action du PRSE3 « favoriser l'implication des habitants dans les décisions de Santé-environnement ».

Dans le cadre de cette commission, une lettre est diffusée (site du PRSE3) aux communes de la région urbaine.

Le fonctionnement de la commission Santé-Environnement est insatisfaisant, nos remarques et propositions n'étant jamais prises en compte : en particulier la détection des impacts sur la santé de la pollution de l'environnement aboutit à peu de réflexion en conséquence, et les actions de correction n'émergent pas. D'autre part, la commission Santé-Environnement ne joue pas son rôle d'information, et son absence ouvre un boulevard aux interprétations dommageables à la sérénité des populations.

Nous serons amenés à revoir les conditions de notre participation à cette commission.



Plan Air Energie Climat Métropolitain

Grenoble-Alpes Métropole est engagée dans la mise à jour de son Plan Air Energie Climat Métropolitain (PAECM). En tant que partenaire, LAHGGLO a permis de communiquer, diffuser et promouvoir la contribution de ses adhérents. Le document comportait, notamment un plan d'actions partenarial, que la Métropole souhaite élaborer en concertation avec LAHGGLO et ses adhérents, dans un esprit de co-construction. Ainsi, le kit d'animation a été adapté et diffusé à tout le réseau de LAHGGLO. Ce document vise à permettre d'animer nos propres ateliers Plan Climat, avec nos adhérents, collègues, concitoyens.



Budget participatif Métropolitain orienté transition énergétique et environnementale

Grenoble-Alpes Métropole travaille à l'élaboration d'un budget participatif métropolitain orienté transition énergétique et environnementale, dans le cadre de son Plan climat, air énergie.

LAHGGLO a pu participer à la réunion de lancement de ce projet en date du 6 décembre 2019.

En présence de Paul Bron, conseiller métropolitain en charge de l'élaboration du budget participatif . Jérôme Dutroncy, Vice-Président Environnement, air, climat et biodiversité, Pascal Clouaire, adjoint au maire de la ville de Grenoble , délégué à la démocratie locale et de Gilles Pradeau, chercheur à l'Université de Westminster. Cette première rencontre a permis de :

- Définir les grandes lignes d'un budget participatif et des réflexions de la Métropole.
- Travailler en atelier sur : quels bénéfices pour la transition énergétique et environnementale, comment faire émerger une diversité de projets, faut-il des projets par territoire, quel rôle pour les communes ?

Prévention des déchets



Suivi par Alain LE MEUR

La Métropole a poursuivi la mise en œuvre du Plan Directeur des Déchets qui avait été voté en 2018 avec plusieurs actions :

- Continuation de l'extension du ramassage des déchets alimentaires avec les poubelles marron surtout dans la ville de Grenoble avec en particulier l'Île Verte.
- Modernisation des déchetteries tant au niveau de leur équipement, de leur accessibilité et de la formation de leur personnel. La première déchetterie de ce nouveau modèle est à St Martin d'Hères. La mise en place d'un badge pour l'accès est prévue pour mieux connaître les utilisateurs des déchetteries et éviter leur utilisation par les professionnels.
- Recherche de fournisseurs pour le renouvellement des moyens de traitement et de recyclage des déchets : centre de tri et d'incinération d'Athanor, centre de compostage de Murianette avec la mise en place d'une méthanisation
- Préparation de la mise en place de la taxe incitative des déchets lorsque le déploiement du ramassage des déchets alimentaires sera

terminé. Une expérimentation a déjà lieu dans différents secteurs de la Métropole pour tester différentes pratiques.

- Travail sur les dépôts sauvages, qui est un risque accru lors de la mise en place de la taxe incitative. Il est déjà mis en place un outil collaboratif de déclaration de dépôt sauvage permettant un suivi plus large. Le démarrage d'une police de l'environnement, qui doit avoir la mission de former les habitants à mieux trier et mieux gérer les déchets mais qui doit aussi pouvoir punir, reste soumis à la décision du prochain Conseil Métropolitain.

La Métropole a beaucoup utilisé le Comité Usagers Déchets dans tout le processus de définition du Schéma Directeur Déchets et dans sa mise en œuvre. LE CUD a eu aussi à réfléchir sur de nombreux sujets tels que des approches innovantes pour inciter les habitants à mieux trier leurs déchets ou la mise en place d'ateliers sur la sobriété en matière de consommation.

Nouvelle dénomination de notre association

Suivi par Alain Lauriot

Notre signe actuel LAHGGLO est assez connu, du moins phonétiquement par la plupart des élus de la Métropole. Il a également l'avantage, quand il est bien orthographié, d'être bien isolé par les moteurs de recherche sur Internet.

Cependant il a plusieurs inconvénients : le premier est dû à son orthographe qui donne lieu à des interprétations aussi nombreuses que fantaisistes, mais surtout, il a l'inconvénient majeur de nous faire confondre avec l'institution officielle de l'agglomération : « l'agglomération », synonyme dans le grand public de « la Métro » raccourci de Grenoble-Alpes Métropole. C'est pourquoi le Conseil d'Administration s'est prononcé sur un nouveau sigle à soumettre à l'Assemblée Générale. Il est à noter que seul le sigle sera modifié, ce qui ne nécessite pas de modification de nos statuts.

Le nouveau sigle proposé est le suivant :

CIVIP  **LE**
Les Associations d'Habitants Grand Grenoble

GLOSSAIRE

CA : Conseil d'Administration

CAM : Collectif Actions Moustiques

CCI : Conseil Citoyen Indépendant (Grenoble)

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux

C2D : Conseil de Développement

CU : Comité d'usagers

EP SCoT : Etablissement Public du SCoT

FPM : Fonds de Participation Métropolitain

PDU : Plan de Déplacements Urbains

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PMS : Plan Municipal Santé

SMTC : Syndicat Mixte des Transports en Commun

SMMAG : Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

S3PY : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques

LAHGGLO

SIÈGE SOCIAL

6, rue du 4 septembre - 38 000 Grenoble

Tél : 06 38 28 41 52

COORDONNÉES ÉLECTRONIQUES

ct.lahgglo@gmail.com